



OBJET : ARRÊTE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE AVENUE MINERVE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2212-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu la demande du 29/01/2025 de la Société CONCEPT D'OC, qui sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public afin d'effectuer une réfection de gouttière et stationner une nacelle sur la chaussée,
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité publique, et d'assurer la sécurité des usagers et des intervenants ;

ARRETE

Article 1^{er} : Mr TISSEROND CYRIL – CONCEPT D'OC – 8 rue de L'Eglise – 34290 LIEURAN LES BEZIERS est autorisée à occuper la chaussée pour une réfection de gouttière et stationnement d'une nacelle à l'endroit suivant :

- 15 AVENUE MINERVE

Article 2^{ème} : La présente autorisation est délivrée pour le Lundi 17 Février 2025 de 08h00 à 15h00,
La circulation est alternée manuellement, le stationnement est interdit,

Article 3^{ème} : Le permissionnaire est tenu de mettre en place la signalisation correspondante et adaptée à cette intervention, laquelle ne doit pas entraver durablement la libre circulation des usagers. Il sera par ailleurs responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux, et sera tenu, dès la fin du chantier, d'enlever tous les décombres, terres, dépôts de matériaux, immondices et de réparer immédiatement tous les dommages qu'il aura pu causer à la voie publique et à ses dépendances. Dans l'hypothèse où la parcelle occupée ne serait pas restituée dans son état initial, la remise en état serait exécutée par l'administration communale aux frais du permissionnaire.

Article 4^{ème} : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5^{ème} : Monsieur le Maire de Castelnaud de Guers, Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Pézenas, la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera :

Publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur
Notifié à la Société CONCEPT D'OC,

Fait à CASTELNAU DE GUERS, le 29 Janvier 2025

Le Maire



Didier MICHEL



MAIRIE
DE
CASTELNAU DE GUERS

mail : pmcastelnau34@hotmail.fr



Toute demande devra être faite 2 semaines avant les travaux

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

Je soussigné..... Tisserand Cyril.....
Agissant en qualité de (1) ... Entrepreneur.....
Demeurant à ... Castelnau les Béziers.....
N° de téléphone .. 06 77 26 25 39..... Adresse mail Cyril.eto6934@gmail.com

Sollicite (2) pour mon compte personnel
Pour le compte de..... Mr Vila.....
Demeurant à Castelnau de guers 15 avenue Minerve.....

L'autorisation d'effectuer les travaux désignés ci-après : (nature, dimensions....)

..... refection de la gouttière du café, avec.....
..... nacelle sur la chaussée.....

Lieu des travaux :

N° et rue : .. 15 avenue Minerve.....

Date : Du... 17/02/2025 8h au... 17/02/2025 15h

Conditions de circulation souhaitées :

Signature du demandeur :

- Limitation de vitesse
- Stationnement interdit
- Circulation alternée
 - Par feux
 - Manuellement
- Route barrée
- Déviation

Tisserand Cyril
Concept d'oc

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

TRANSMIS AVEC : Avis favorable
 Avis défavorable

A Castelnaud de Guers, le

- (1) Propriétaire ou entrepreneur
- (2) Rayer la mention inutile

